



RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DOUZE MOIS CLOSÉS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 20 février 2020 doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et de douze mois closés le 31 décembre 2019.

Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole SXP. Des renseignements additionnels relatifs à Supremex se trouvent sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site de la Société au www.supremex.com.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, le rapport de gestion peut contenir d'autres mesures financières non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures financières non conformes aux IFRS incluent le BAIIA et le BAIIA ajusté. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement supplémentaires à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme une solution de remplacement aux mesures du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté » et « Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté ».

Survol

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Incluant son acquisition la plus récente, Supremex compte 13 installations réparties dans sept provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 935 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits de papier et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de solutions d'emballage et de produits spécialisés, notamment des boîtes en carton ainsi que des emballages en carton plat de grande qualité et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres solutions d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer¹, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles, les produits d'expédition Enviro-logiX² et Tyvek³ ainsi que d'autres produits connexes comme les enveloppes protectrices, les enveloppes pour radiographies, les reliures et les dossiers pour le domaine médical, les cartes de membre ainsi que les produits d'étiquetage.

¹ Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

² Enviro-logiX® est une marque déposée d'Envirologix Inc.

³ Tyvek® est une marque déposée d'E.I. du Pont de Nemours and Company.

Stratégie de croissance et de diversification

Afin de maintenir la croissance à long terme de ses produits et de sa rentabilité, Supremex procède activement, depuis 2014, à la mise en œuvre d'une stratégie de diversification et de croissance en trois volets. Pour réaliser le premier volet de cette stratégie, la Société a consolidé sa position de chef de file sur le marché canadien des enveloppes en renforçant sa présence, grâce à des occasions de répartition et d'affectation de ses capacités, et en faisant l'acquisition de Premier Enveloppe, un important fournisseur d'enveloppes de l'Ouest canadien, en 2015. Le deuxième volet vise à rechercher les occasions de croissance sur le marché américain des enveloppes, tant à l'interne qu'avec l'acquisition de Classic Envelope Inc., en 2015, suivie de celle de Bowers Envelope Inc., en 2016, des entreprises situées respectivement dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis. Le troisième volet consiste à développer les capacités d'emballage de Supremex, à l'interne et au moyen d'acquisitions, dans le but d'augmenter considérablement ses produits tirés de cet attrayant marché de croissance, particulièrement dans les marchés à valeur ajoutée que sont les emballages en carton plat et les emballages destinés au commerce électronique.

L'essor du commerce électronique et les changements de comportement des consommateurs ont été des moteurs de croissance importants pour les marchés des solutions d'emballage, des étiquettes et des produits spécialisés. Entre 2016 et 2018, La Société a fait l'acquisition de trois compagnies d'emballages spécialisés (plus une petite entité d'étiquettes complémentaire) pour créer les premiers piliers de sa plateforme d'emballage. La Société a fait l'acquisition de Papier Durabox inc. (« Durabox »), un fabricant et un distributeur de boîtes en papier ondulé, en 2016, et d'Emballages Stuart inc. (« Emballages Stuart »), un fabricant de solutions d'emballage spécialisées en carton plat, en 2017. En 2018, Supremex a étendu son offre d'emballages spécialisés en carton plat en faisant l'acquisition d'Imprimerie Groupe Deux inc. (« Imprimerie G2 ») et Les Étiquettes Pharmaflex inc. (« Pharmaflex »). À la fin de 2018, Supremex est devenu un fournisseur important de solutions d'emballage en papier dans la province de Québec, se spécialisant principalement dans les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques et dans l'industrie pharmaceutique.

De la fin 2017 à 2019, Supremex a lancé un programme de croissance dans des dépenses en immobilisations afin de se positionner pour répondre à la demande prévue. Les investissements consentis durant cette période, d'une valeur de plus de 11,0 millions de dollars, ont permis à la Société d'augmenter considérablement la capacité de production et l'offre de produits de sa plateforme de solutions d'emballage. Ces investissements ont ouvert la porte à de nouvelles applications dans différents marchés et la Société a ainsi été en mesure d'élargir sa clientèle et de consolider sa position à titre de fournisseur de solutions d'emballage spécialisées.

Lorsque Supremex a débuté la mise en œuvre de cette stratégie en 2014, les produits des activités de la Société se répartissaient ainsi : 81,4 % provenaient du marché canadien de l'enveloppe, 11,2 % du marché américain de l'enveloppe et 7,4 % du marché des produits d'emballage. À la fin de 2019, plus de la moitié des produits de la Société provenaient du marché américain de l'enveloppe et du marché des produits d'emballage, qui représentaient 23,7 % et 28,5 % respectivement comparativement à 22,2 % et 29,2 % respectivement à la fin de 2018. À plus long terme, l'objectif de la Société est de réaliser une répartition égale entre les produits des activités tirés des produits d'emballage et de l'enveloppe.

Faits saillants du rendement financier du quatrième trimestre et événements récents

- A conclu l'acquisition d'Enveloppe Royal, l'un des principaux fabricants et imprimeurs d'enveloppes, pour un prix d'achat total de 27,4 millions de dollars.
- Produits totaux de 49,2 millions de dollars, en baisse comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2018, qui se chiffraient à 54,2 millions de dollars.
- Produits des activités tirés du secteur Enveloppe de 35,7 millions de dollars, en baisse comparativement aux produits du quatrième trimestre de 2018, qui atteignaient 38,3 millions de dollars.
- Produits des activités tirés du secteur Emballage et produits spécialisés de 13,4 millions de dollars, ce qui représente 27,3 % des produits des activités totaux, en baisse comparativement aux produits de 15,8 millions de dollars enregistrés au quatrième trimestre de 2018.

- Résultat net de 2,3 millions de dollars (ou 0,08 \$ par action), en hausse comparativement à la perte nette de 12,4 millions de dollars (ou (0,44) \$ par action) enregistrée au cours du quatrième trimestre de 2018.
- Le BAIIA⁴ s'est établi à 6,8 millions de dollars, en hausse comparativement au BAIIA de (9,4) millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018. Le BAIIA ajusté⁴ de Supremex s'est établi à 5,4 millions de dollars, en baisse comparativement à 8,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018.
- Approbation d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action, équivalent à celui du même trimestre de l'exercice précédent.
- Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société a souscrit à un contrat de rentes collectives de 46,4 millions de dollars canadiens auprès de la Compagnie d'assurance vie RBC.

Faits saillants du rendement financier pour l'exercice 2019

- Produits totaux en baisse pour s'établir à 191,7 millions de dollars, comparativement à 195,1 millions de dollars en 2018.
- Produits des activités tirés du secteur Enveloppe de 137,1 millions de dollars, légèrement en baisse comparativement à 138,2 millions de dollars en 2018.
- Produits des activités tirés du secteur Emballage et produits spécialisés de 54,5 millions de dollars, ce qui représente 28,5 % des produits des activités totaux, une légère baisse comparativement aux produits de 56,9 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent.
- Résultat net de 7,1 millions de dollars (ou 0,25 \$ par action), en hausse comparativement à la perte nette de 4,8 millions de dollars (ou (0,17) \$ par action) enregistrée en 2018.
- BAIIA⁴ de 25,3 millions de dollars, une hausse comparativement à 7,5 millions de dollars en 2018. Le BAIIA ajusté⁴ de Supremex s'est établi à 20,2 millions de dollars, en baisse comparativement à 26,0 millions de dollars en 2018.
- Total des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de 0,26 \$ par action, soit l'équivalent de l'exercice précédent.
- Rachat de 150 000 actions ordinaires de la Société pour annulation, pour une contrepartie totale de 424 633\$, en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.
- Conclusion d'une nouvelle convention de facilité de crédit garantie de premier rang de 115 millions de dollars, pour une durée de quatre ans et à de meilleures conditions.

Importance croissante des solutions d'emballage

Le 8 janvier 2019, la Société annonçait qu'elle disposait maintenant des droits exclusifs pour fabriquer les produits Conformer® au Canada. Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc. Supremex étant un fabricant licencié de longue date, l'offre de produits Conformer® de la Société connaît une forte croissance depuis plusieurs années. Grâce aux droits exclusifs dont elle dispose, la Société prévoit accélérer la croissance de son offre de produits d'emballage destinés au commerce électronique et prévoit de la capacité et des ressources additionnelles.

Le 12 avril 2019, Supremex annonçait qu'elle avait obtenu sa certification du British Retail Consortium (BRC), une norme de référence de l'industrie, à la suite d'un processus d'audit rigoureux. Cette certification BRC, doublée d'une cote AA, soit la plus élevée, qui a été attribuée aux installations de fabrication de boîtes pliantes de la Société situées à Laval, au Québec, reconnaît la conformité de l'usine et son respect des meilleures pratiques en matière de sécurité et de fiabilité des produits, une proposition de valeur essentielle pour le secteur haut de gamme de l'industrie des aliments et des boissons.

⁴ Se référer au rapprochement du résultat net (perte nette) et du BAIIA ajusté ainsi qu'aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS. L'adoption de la norme IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état consolidé de la situation financière et l'état consolidé des résultats de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges locatives ont été remplacées par l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et qu'une charge de désactualisation a été comptabilisée sur l'obligation connexe.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, Supremex a conclu son programme de dépenses d'immobilisation 2018-2019. La nouvelle usine Durabox, d'une superficie de 144 000 pieds carrés, a franchi une étape importante en quadruplant sa capacité de production de carton ondulé et en suffisant totalement à ses propres besoins internes de produits en carton ondulé. La division de carton plat de la Société a également terminé l'installation et la mise en service d'une nouvelle presse à imprimer à la fine pointe de la technologie.

Nouvelle facilité de crédit

Le 7 mai 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 35 millions de dollars. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité de crédit remplace la facilité de crédit renouvelable préexistante de 75 millions de dollars de Supremex. La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise.

Acquisition d'entreprise

Le 18 février 2020, Supremex a annoncé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'Enveloppe Royal Itée et Enveloppe Royal inc. (ensemble « Enveloppe Royal »), l'un des principaux fabricants et imprimeurs d'enveloppes de l'Est du Canada, pour un prix d'achat total de 27,4 millions de dollars. Cette transaction est financée par la facilité de crédit garantie de premier rang existante. Fondée en 1989, Enveloppe Royal a généré approximativement 30 millions de dollars de revenus au cours de son dernier exercice financier, principalement grâce à la vente directe d'enveloppes et aux services d'impression. Enveloppe Royal emploie environ 135 personnes dans ses deux principales installations situées à Concord (Ontario) et à LaSalle (Québec).

Déclaration d'un dividende

Le 20 février 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2020 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2020. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Sommaire de l'information financière et mesures non conformes aux IFRS

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits des activités ordinaires	49 188	54 150	191 669	195 087
Charges d'exploitation	37 289	40 785	143 766	146 294
Frais de vente et d'administration	5 204	5 397	22 555	24 708
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items	6 695	7 968	25 348	24 085
Amortissement des immobilisations corporelles	1 100	1 286	4 837	4 295
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 172	—	4 697	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	557	588	2 193	2 088
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation	(9)	—	165	(777)
Dépréciation du goodwill	—	16 137	—	16 137
(Recouvrement) dépenses de restructuration	(124)	1 219	(124)	1 219
Résultat (perte) d'exploitation	3 999	(11 262)	13 580	1 123
Frais de financement, net	816	557	3 435	1 841
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	3 183	(11 819)	10 145	(718)
Impôts sur le résultat	894	607	3 057	4 075
Résultat net (perte nette)	2 289	(12 426)	7 088	(4 793)
Résultat net (perte nette) de base et dilué par action	0,08	(0,44)	0,25	(0,17)
Dividende déclaré par action	0,065	0,065	0,26	0,26

Rapprochement du résultat net (perte nette) et du BAIIA ajusté
(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net (perte nette)	2 289	(12 426)	7 088	(4 793)
Impôts sur le résultat	894	607	3 057	4 075
Frais de financement, net	816	557	3 435	1 841
Amortissement des immobilisations corporelles	1 100	1 286	4 837	4 295
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 172	—	4 697	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	557	588	2 193	2 088
BAIIA⁽¹⁾	6 828	(9 388)	25 307	7 506
Dépréciation du goodwill	—	16 137	—	16 137
(Recouvrement) dépenses de restructuration	(124)	1 219	(124)	1 219
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation	(9)	—	165	(777)
Frais de démarrage de la nouvelle installation de Durabox	—	180	—	333
Dépense pour rémunération éventuelle reliée à l'acquisition d'entreprise	—	—	—	1 623
Paiements de loyers actuels (impact IFRS 16)	(1 289)	—	(5 136)	—
BAIIA ajusté⁽¹⁾	5 406	8 148	20 212	26 041
Marge du BAIIA ajusté (%)	11,0%	15,1%	10,6%	13,4%

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Information sur les produits des activités ordinaires
(en millions de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Enveloppes au Canada	23,9\$	25,8\$	91,7\$	94,8\$
Variation de volume	-14,2%	-7,4%	-12,6%	-10,9%
Variation du prix de vente moyen	8,1%	9,2%	10,6%	4,2%
Variation totale	-7,3%	1,1%	-3,3%	-7,2%
Enveloppes aux États-Unis	11,9\$	12,6\$	45,5\$	43,4\$
Variation de volume	-7,1%	3,5%	-2,7%	-4,0%
Variation du prix de vente moyen (en CAD)	1,5%	11,2%	7,7%	6,8%
Variation totale	-5,7%	15,1%	4,8%	2,5%
Emballage et produits spécialisés				
Canada et États-Unis	13,4\$	15,8\$	54,5\$	56,9\$
Variation totale	-15,0%	22,2%	-4,1%	64,4%
Total des produits des activités ordinaires	49,2\$	54,2\$	191,7\$	195,1\$
Variation des produits des activités ordinaires	-9,2%	9,7%	-1,8%	8,9%

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs d'activité : la fabrication et la vente d'enveloppes ainsi que la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés. La nouvelle information sectorielle a été complétée au cours du quatrième trimestre de 2019 à partir duquel la Société commencera la publication de ses résultats consolidés par secteur d'activités. Depuis quarante ans, Supremex a développé une expertise clé dans le domaine des substrats de papier et en conversion, pour devenir l'un des plus importants fabricants et distributeurs d'enveloppes en Amérique du Nord. En 2014, la Société a procédé à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance et de diversification en vue d'élargir son offre de solutions d'emballage papier pour y ajouter des solutions d'emballage en carton plat et en carton ondulé en vue de servir plusieurs marchés à valeur ajoutée dans l'Est du Canada. Les produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés représentent aujourd'hui 28,5 % du total des produits consolidés de la Société.

Le secteur Enveloppe

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Ces produits sont conçus pour répondre aux exigences des grandes sociétés nationales et multinationales, des distributeurs, des organismes publics, des PME et des fournisseurs de solutions.

Le secteur Emballage et produits spécialisés

La Société fabrique et distribue également une gamme diversifiée de solutions d'emballage et de produits spécialisés, y compris des boîtes en carton ondulé, des emballages en carton plat de haute qualité, des solutions d'emballage novatrices destinées au commerce électronique ainsi que des étiquettes. L'offre de boîtes en carton ondulé est principalement destinée à l'industrie alimentaire (emballages pour les pizzas, les viandes et les légumes) et à l'approvisionnement interne pour les produits destinés aux clients du commerce électronique et pour les boîtes d'expédition d'enveloppes. L'offre d'emballages en carton plat consiste principalement de produits haut de gamme destinés aux multinationales de l'industrie pharmaceutique et des industries de la santé et des produits de beauté. Les solutions d'emballage pour le commerce électronique sont conçues et fabriquées de manière à ce que les marchands en ligne qui les utilisent, qu'ils soient de petite taille ou d'envergure internationale, puissent optimiser leurs expéditions et réduire le suremballage. L'offre d'étiquettes est principalement destinée à fournir des solutions d'étiquetage complémentaires aux clients existants de Supremex des secteurs des enveloppes et des solutions d'emballage. Les étiquettes font également partie intégrante de l'offre de produits destinés aux clients de l'industrie pharmaceutique et des industries de la santé et des produits de beauté. Les autres solutions d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles, les produits d'expédition Enviro-logiX et Tyvek ainsi que d'autres produits connexes comme les enveloppes protectrices, les enveloppes pour radiographies, les reliures et les dossiers pour le domaine médical, les cartes de membre ainsi que les produits d'étiquetage.

Information sectorielle

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits des activités ordinaires				
Secteur Enveloppe	35 744	38 332	137 123	138 201
Secteur Emballage et produits spécialisés	13 444	15 818	54 546	56 886
Total des produits des activités ordinaires	49 188	54 150	191 669	195 087
BAIIA ajusté⁽¹⁾				
Secteur Enveloppe	5 786	6 121	19 982	20 034
% des produits des activités ordinaires du secteur Enveloppe	16,2%	16,0%	14,6%	14,5%
Secteur Emballage et produits spécialisés	319	2 039	2 702	7 034
% des produits des activités ordinaires du secteur Emballage et produits spécialisés	2,4%	12,9%	5,0%	12,4%
Charges corporatives et autres charges non allouées	(699)	(12)	(2 472)	(1 027)
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ total	5 406	8 148	20 212	26 041
% du total des produits des activités ordinaires	11,0%	15,1%	10,6%	13,4%

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Résultats d'exploitation

Période de trois mois close le 31 décembre 2019 comparativement à la période de trois mois close le 31 décembre 2018

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019 se sont établis à 49,2 millions de dollars, une baisse de 9,2 % comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2018, qui se chiffraient à 54,2 millions de dollars.

Les produits des activités tirés du secteur Enveloppe se sont établis à 35,8 millions de dollars, une diminution de 2,6 millions de dollars, ou 6,8 %, comparativement aux produits du quatrième trimestre de 2018.

- Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 23,9 millions de dollars, une diminution de 1,9 millions de dollars, ou 7,3 %, comparativement aux produits du quatrième trimestre de 2018, qui se chiffraient à 25,8 millions de dollars. Une diminution de volume de 14,2 % est principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèle et de la stratégie de la Société visant à maintenir une approche disciplinée du marché par une action directrice sur les prix et une différenciation des prix. Les prix de vente moyens ont augmenté de 8,1 % pour atténuer l'incidence de la hausse significative des coûts des intrants qui a marqué l'exercice 2018 et le premier semestre de 2019. À titre de référence, le volume de courrier commercial de la Société canadienne des postes a diminué de 11,3 % au cours du troisième trimestre clos le 28 septembre 2019⁵.
- Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 11,9 millions de dollars, une diminution de 5,7 %, comparativement aux produits des activités du quatrième trimestre de

⁵ [Société canadienne des postes - Rapport financier du troisième trimestre de 2019](#)

2018, qui atteignaient 12,6 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en baisse de 7,1 % et les prix de vente moyens ont augmenté de 1,5 %. À titre de référence, le volume de courrier « First Class-Mail » du United States Postal Service a diminué de 3,8 % au cours du premier trimestre de l'année fiscale 2020⁶.

Les produits des activités tirés du secteur Emballage et produits spécialisés étaient de 13,4 millions de dollars, soit une diminution de 15,0 % ou 2,4 millions de dollars, comparativement à la même période de l'exercice précédent. La majorité du déclin est dû à la perte d'un seul client du commerce électronique et à des produits des activités ordinaires plus faibles dans la division de la boîte pliante. L'emballage et les produits spécialisés se sont établis à 27,3 % des produits des activités ordinaires de la Société pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 29,2 % pour la même période en 2018.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019 étaient de 37,3 millions de dollars, comparativement à 40,8 millions de dollars pour la même période en 2018, ce qui représente une baisse de 3,5 millions de dollars, soit 8,6 %. La diminution est principalement attribuable à un coût des marchandises vendus plus bas en relation à une baisse des produits des activités ordinaires, ainsi qu'à l'adoption de la norme comptable IFRS 16, réduisant la charge de loyers des contrats de location-exploitation de 1,3 millions de dollars.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 5,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 5,4 millions de dollars pour la même période en 2018, une diminution de 0,2 million de dollars.

BAIIA et BAIIA ajusté⁷

Le BAIIA s'est établi à 6,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, comparativement à un BAIIA négatif de 9,4 millions de dollars pour la même période en 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à la charge de dépréciation du goodwill sur les opérations d'enveloppe de la Société de 16,1 millions de dollars et la dépense de restructuration de 1,2 millions de dollars enregistrées au quatrième trimestre de 2018. De plus, l'adoption de la norme comptable IFRS 16 au 1 janvier 2019, a eu une incidence importante sur l'état consolidé de la situation financière et l'état consolidé des résultats de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 1,3 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2019. Le BAIIA ajusté s'est établi à 5,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, comparativement à 8,1 millions de dollars pour la même période en 2018. La diminution de 2,7 millions de dollars du BAIIA ajusté découle principalement de la baisse de la contribution provenant du secteur Emballage et produits spécialisés. Les marges de BAIIA ajusté au quatrième trimestre de 2019 se sont établies à 11,0 % des produits des activités, comparativement à 15,1 % pour la même période en 2018.

- Pour le secteur Enveloppe, le BAIIA ajusté s'est établi à 5,8 millions de dollars, soit une baisse de 0,3 million de dollars comparativement à 6,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018. La baisse de l'apport provenant des activités américaines a atténué la légère amélioration de la rentabilité opérationnelle des activités canadiennes des produits d'enveloppe. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'enveloppes a atteint 16,2 %, en hausse comparativement à 16,0 % pour la période correspondante en 2018.

⁶ [Rapport financier du premier trimestre de 2020 du United States Postal Service \(Form 10-Q\)](#).

⁷ Se référer aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS.

- Pour le secteur Emballage et produits spécialisés, le BAIIA ajusté était à 0,3 million de dollars, soit une baisse de 1,7 millions de dollars comparativement à 2,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018. Dans la division de la boîte pliante, les charges liées au manque d'efficacité découlant de la mise en service d'une nouvelle presse à imprimer ont été le principal élément contribuant à la réduction de la rentabilité d'exploitation, suivi par les inefficacités reliées à la mise en service plus lente que prévue des nouvelles installations de Durabox et à la perte d'un seul grand client du commerce électronique. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 2,4 % comparativement à 12,9 % pour la période correspondante en 2018.
- Le reste de la variance est dû aux frais corporatifs et aux charges non allouées, qui ont atteint 0,7 million de dollars, comparativement à nil pour la période correspondante en 2018. Une perte sur la conversion de devises durant la période de trois mois close le 31 décembre 2019, comparativement à un gain pour la même période en 2018, représente 0,4 million de dollars de cette augmentation.

Amortissement

La charge d'amortissement pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019 s'est élevée à 2,8 millions de dollars, comparativement à 1,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018. L'adoption de la norme IFRS 16 a entraîné la comptabilisation d'une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, alors qu'aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée au cours du même trimestre de 2018. Selon la méthode rétrospective modifiée permise en vertu de la norme IFRS 16 et adoptée par la Société, les chiffres des périodes comparatives de 2018 n'ont pas été retraités.

Frais de financement

Les frais de financement pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019 se sont établis à 0,8 million de dollars, comparativement à 0,6 million de dollars pour le même trimestre de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à la charge d'intérêts sur les obligations locatives de 0,3 million de dollars liée à l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Résultat (perte) avant impôts sur le résultat

À la suite des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôts sur le résultat s'est établi à 3,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, comparativement à une perte de 11,8 millions de dollars pour la même période en 2018.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont atteint 0,9 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 0,6 million de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Résultat net (perte nette)

Le résultat net a atteint 2,3 millions de dollars (ou 0,08 \$ par action) pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, comparativement à une perte nette de 12,4 millions de dollars (ou (0,44) \$ par action) pour le quatrième trimestre de 2018.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a augmenté à 3,1 % au 31 décembre 2019, comparativement à 2,9 % au 30 septembre 2019. Cette augmentation combinée avec un rendement plus élevé que prévu des actifs ont donné lieu à un gain actuariel net de 3,3 millions de dollars au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2019.

Période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement à la période de douze mois close le 31 décembre 2018

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019 ont diminué de 3,4 millions de dollars, ou 1,8 %, pour s'établir à 191,7 millions de dollars, comparativement à 195,1 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018. Cette baisse provient de la baisse des produits des activités ordinaires dans les deux secteurs d'activité.

Les produits des activités tirés du secteur Enveloppe se sont établis à 137,1 millions de dollars, une diminution de 0,8 %, comparativement aux produits du quatrième trimestre de 2018, qui atteignaient 138,2 millions de dollars.

- Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 91,7 millions de dollars, une diminution de 3,3 % ou 3,1 millions de dollars. Cette variation provient d'une baisse de 12,6 % du nombre d'unités vendues, principalement attribuable aux effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèle et de la stratégie de la Société visant à maintenir une approche disciplinée du marché par une action directrice sur les prix et une différenciation des prix. Les prix de vente moyens ont augmenté de 10,6 % afin d'atténuer la hausse du coût des intrants occasionnée par l'inflation.
- Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 45,5 millions de dollars, une augmentation de 4,8 %, comparativement aux produits des activités de la période de douze mois close le 31 décembre 2018, qui atteignaient 43,4 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues a connu une baisse de 2,7 % alors que les prix de vente moyens ont augmenté de 7,7 % pour compenser la hausse du coût des intrants. Les prix de vente moyens ont bénéficié d'une incidence positive d'environ 2,4 % liée à la conversion de devises, attribuable à la faiblesse du dollar canadien durant la période, comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Les produits des activités tirés du secteur Emballage et produits spécialisés ont atteint 54,5 millions de dollars, soit une diminution de 4,1 % comparativement à 56,9 millions de dollars pour la même période en 2018. La baisse de volume liée à la perte d'un seul client de solutions d'emballage pour le commerce électronique a été partiellement atténuée par l'augmentation des ventes d'emballages en carton plat provenant de l'acquisition d'Imprimerie G2.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019 étaient de 143,8 millions de dollars, comparativement à 146,3 millions de dollars pour la même période de 2018, ce qui représente une baisse de 2,5 millions de dollars, soit 1,7 %. La diminution des charges liées aux contrats de location-exploitation de 5,1 millions de dollars découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16 a été atténuée par des charges d'exploitation plus élevées liées à l'acquisition d'Imprimerie G2, conclue le 30 avril 2018, le coût plus élevé des intrants, les coûts de sous-traitance associés à la mise en service de la nouvelle presse à imprimer pour la fabrication d'emballages en carton plat et les coûts associés à la nouvelle usine Durabox.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 22,6 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 24,7 millions de dollars pour la même période en 2018, ce qui représente une diminution de 2,1 millions de dollars, soit 8,7 %. Cet écart est principalement attribuable à la charge de 1,6 millions de dollars comptabilisée en 2018 en lien avec la rémunération conditionnelle liée à l'acquisition d'Emballages Stuart.

BAIIA et BAIIA ajusté⁸

Le BAIIA s'est établi à 25,3 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 7,5 millions de dollars pour la même période en 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à la charge de dépréciation du goodwill sur les opérations d'enveloppe de la Société de 16,1 millions de dollars et la dépense de restructuration de 1,2 millions de dollars enregistrées au quatrième trimestre de 2018. Depuis le 1 janvier 2019, l'adoption de la norme comptable IFRS 16 a eu une incidence importante sur l'état consolidé de la situation financière et l'état consolidé des résultats de la Société, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation ont été inscrits à l'actif avec une obligation locative correspondante, alors que les charges d'exploitation ont diminué de 5,1 millions de dollars. Le BAIIA ajusté, sans considérer l'impact d'IFRS 16, s'est établi à 20,2 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 26,0 millions de dollars pour la même période en 2018. La diminution de 5,8 millions de dollars du BAIIA ajusté découle principalement de la baisse de la contribution provenant du secteur Emballage et produits spécialisés. Les marges de BAIIA ajusté se sont établies à 10,6 % des produits des activités en 2019, soit une baisse comparativement à 13,4 % pour la même période en 2018.

- Pour le secteur Enveloppe, le BAIIA ajusté s'est établi à 20,0 millions de dollars soit un montant équivalent à celui de 2018. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'enveloppes a atteint 14,6 %, en hausse comparativement à 14,5 % pour la période correspondante en 2018.
- Pour le secteur Emballage et produits spécialisés, le BAIIA ajusté s'est établi à 2,7 millions de dollars, soit une baisse de 4,3 millions de dollars comparativement à 7,0 millions de dollars en 2018. Des inefficacités opérationnelles à la division de la boîte pliante principalement liées à la mise hors service d'une presse à imprimer durant le deuxième trimestre et suivies par une plus longue période que prévue de la mise en service d'une nouvelle presse à imprimer durant le troisième trimestre ont été les plus grandes contributeurs à la réduction de la rentabilité d'exploitation durant l'année, suivies par des manques d'efficacité associés à la nouvelle usine Durabox et la baisse de volume due à la perte d'un seul grand client de solutions d'emballage pour le commerce électronique. En termes de pourcentage des revenus sectoriels, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 5,0 % comparativement à 12,4 % en 2018.
- Le reste de la variance est dû aux frais corporatifs et aux charges non allouées, qui ont atteint 2,5 millions de dollars en 2019, comparativement à 1,0 million de dollars pour la période correspondante en 2018. L'augmentation de 1,5 millions de dollars est principalement attribuable à une perte sur la conversion de devises durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à un gain sur la conversion de devises pour la même période en 2018 qui représente 0,7 million de dollars de cette augmentation et dans une moindre mesure, un ajustement positif relié à la valeur de marché des unités d'actions différées (UAD) comptabilisé en 2018 comparé à nil en 2019.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019 s'est élevée à 11,7 millions de dollars, comparativement à 6,4 millions de dollars pour la même période en 2018. La hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est liée au projet d'immobilisations de l'usine

⁸ Se référer aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section Mesures non conformes aux IFRS.

Durabox ainsi qu'à l'acquisition d'Imprimerie G2. L'adoption de la norme comptable IFRS 16 a également entraîné la comptabilisation d'une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,7 millions de dollars depuis le début de l'exercice 2019, alors qu'aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée au cours de la même période en 2018. Selon la méthode rétrospective modifiée permise en vertu de la norme IFRS 16 et adoptée par la Société, les chiffres des périodes comparatives de 2018 n'ont pas été retraités.

Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles

La Société a comptabilisé une perte de 0,2 million de dollars à la cession d'immobilisations corporelles en 2019, comparativement à un gain de 0,8 million de dollars au cours de la même période de l'exercice précédent, qui découlait de la vente d'un édifice situé à Mississauga, en Ontario, et de la vente d'équipements de fabrication de Printer Gateway en 2018.

Frais de financement

Les frais de financement pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019 se sont établis à 3,4 millions de dollars, comparativement à 1,8 millions de dollars pour la même période en 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la dette utilisée pour financer l'acquisition d'Imprimerie G2, l'acquisition d'une presse à imprimer pour la fabrication d'emballages en carton plat et le projet Durabox, combinée à la charge d'intérêts de 1,2 millions de dollars sur les obligations locatives liée à l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Résultat (perte) avant impôts sur le résultat

À la suite des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôts sur le résultat a augmenté pour s'établir à 10,1 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement à une perte de 0,7 million de dollars pour la même période en 2018, principalement attribuable à la charge de dépréciation du goodwill sur les opérations d'enveloppe de la Société de 16,1 millions de dollars enregistrée au quatrième trimestre de 2018.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat ont atteint 3,1 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 4,1 millions de dollars pour la même période en 2018.

Résultat net (perte nette)

Le résultat net pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019 a atteint 7,1 millions de dollars (ou 0,25 \$ par action), comparativement à une perte nette de 4,8 millions de dollars (ou (0,17) \$ par action) pour la même période en 2018.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a diminué pour passer à 3,1 % au 31 décembre 2019, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018. Cette baisse a été compensée par un rendement plus élevé que prévu des actifs donnant lieu à un gain actuariel net de 2,2 millions de dollars.

Revenus géographiques et diversification des actifs

Au 31 décembre 2019, les actifs non courants de la Société totalisaient 114,5 millions de dollars au Canada et 16,1 millions de dollars aux États-Unis, comparativement à 94,5 millions de dollars au Canada et 11,9 millions de dollars aux États-Unis en date du 31 décembre 2018.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 34,4 millions de dollars au Canada, une baisse de 6,3 %, comparativement à 36,8 millions de dollars pour la même période en 2018. Aux États-Unis, les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 14,7 millions de dollars, une baisse de 15,2 %, comparativement à 17,4 millions de dollars pour la même période en 2018.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019, les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 130,9 millions de dollars au Canada, une augmentation de 0,7 %, comparativement à 130,0 millions de dollars pour la même période en 2018. Aux États-Unis, les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 60,7 millions de dollars, une baisse de 6,7 %, comparativement à 65,1 millions de dollars pour la même période en 2018.

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
Produits des activités ordinaires								
Enveloppe	35 744	31 932	33 945	35 502	38 332	32 211	31 595	36 062
Emballage	13 444	13 252	13 697	14 153	15 818	12 947	15 250	12 872
Total des produits des activités ordinaires	49 188	45 184	47 642	49 655	54 150	45 158	46 845	48 934
BAlIA ajusté ⁽¹⁾	5 406	4 111	5 502	5 193	8 148	5 125	6 140	6 628
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	3 183	1 783	2 699	2 480	(11 819)	1 995	4 527	4 579
Résultat net (perte nette)	2 289	1 176	1 815	1 808	(12 426)	1 153	3 135	3 345
Résultat net (perte nette) par action	0,08	0,04	0,06	0,06	(0,44)	0,04	0,11	0,12

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAlIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS ».

Saisonnalité

Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des revenus provenant des solutions d'emballage et des produits spécialisés ne sont pas soumis à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces revenus est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les revenus provenant des solutions d'emballage et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des produits des activités ordinaires et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

Situation financière et sources de financement

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Fonds de roulement	24 140	30 620
Total de l'actif	179 649	159 703
Facilité de crédit garantie	53 472	53 894
Capitaux propres	76 473	75 661

L'augmentation du total des actifs au 31 décembre 2019, comparativement au 31 décembre 2018, s'explique principalement par la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation découlant de l'adoption de la norme comptable IFRS 16. La baisse du fonds de roulement résulte principalement d'une réduction des stocks de 2,5 millions de dollars, de la portion court terme de la dette et de l'impact d'IFRS 16.

Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Activités d'exploitation	8 475	2 907	20 181	11 937
Activités d'investissement	(903)	(1 822)	(6 084)	(16 051)
Activités de financement	(5 251)	(1 253)	(12 004)	3 379
Variation nette liée à la conversion de devises	(55)	239	(179)	338
Variation nette de la trésorerie	2 266	71	1 914	(397)

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 20,2 millions de dollars ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 11,9 millions de dollars pour la même période en 2018. Cette amélioration s'explique principalement par l'incidence de la norme comptable IFRS 16, selon laquelle le remboursement des obligations locatives est maintenant présenté dans les activités de financement, et par une diminution des stocks de 2,5 millions de dollars.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité 6,1 millions de dollars au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement à 16,1 millions de dollars pour la même période en 2018. Cette diminution s'explique principalement par les liquidités moins élevées affectées aux acquisitions d'entreprises.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement ont nécessité 12,0 millions de dollars au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2019, comparativement aux flux de trésorerie de 3,4 millions de dollars générés au cours de la même période en 2018. L'écart de 15,4 millions de dollars est dû principalement à une utilisation moindre de la

facilité de crédit et aux remboursements des obligations locatives suite à l'adoption de la norme comptable IFRS 16.

Sommaire de la situation financière et des sources de financement

La capacité de la Société à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de même que sa capacité d'emprunt en vertu de sa facilité de crédit devraient lui permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus des projets existants et futurs.

Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

À l'adoption de la norme IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, les engagements au titre de contrats de location-exploitation, sont maintenant inscrits, en grande partie, au bilan comme actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives.

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante sur le rendement de la Société (se référer à la note 4 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Financement

Le 7 mai 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 35 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. Au 31 décembre 2019, la facilité d'emprunt à terme s'élevait à 33,3 millions de dollars. La facilité de crédit remplace la facilité de crédit renouvelable préexistante de 75 millions de dollars de Supremex. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 1,00 %, ou les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 2,25 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2019, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Au 31 décembre 2019 et 2018, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$.

Structure du capital

Au 20 février 2020, la Société avait 28 130 469 actions ordinaires en circulation, soit une diminution de 150 000 actions comparativement aux 28 280 469 actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2018.

Exécution d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

La Société a racheté un total de 150 000 actions ordinaires pour annulation en vertu du programme OPR, pour une contrepartie totalisant 424 633 dollars, du 1^{er} janvier 2019 au 7 août 2019. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités était en vigueur jusqu'au 7 août 2019.

Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt et risque de change

La facilité de crédit de la Société porte intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains, et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits des ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique « Facteurs de risque »). La trésorerie, les créances clients, les dettes fournisseurs et charges à payer et les obligations locatives comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 20 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2019.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2019. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée Internal Control – Integrated Framework.

Finalement, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2019, qui n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

La certification de la Société inclut maintenant les acquisitions d'entreprises précédentes d'Imprimerie G2 et Pharmaflex depuis le troisième trimestre de 2019.

Principales méthodes comptables et estimations

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation par la direction d'estimations se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages futurs du personnel ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et d'autres hypothèses qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives au moyen de nombreuses estimations et hypothèses importantes concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans le futur.

Test de dépréciation du goodwill

Au 31 décembre 2019, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill pour ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de l'enveloppe et de l'emballage, au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société selon l'évolution du marché. La Société dispose d'une troisième UGT pour laquelle aucun test de dépréciation n'a été réalisé compte tenu de l'immatérialité de la valeur comptable du goodwill. La Société n'a constaté aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill. La Société continuera de surveiller l'incidence des changements au sein du marché.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. De plus, depuis le dernier test annuel de dépréciation, la Société n'a pas apporté de modification à la méthode d'évaluation utilisée pour établir la dépréciation du goodwill.

Hypothèses importantes

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2019, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et d'actualiser ceux-ci. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou diminution des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les produits des activités ordinaires, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT de l'enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de gagner des parts du marché dans le marché américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT de l'emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimée par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2019		2018	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôts	16,8 %	17,2 %	16,8 %	16,9 %
Taux d'imposition	26,0 %	26,0 %	26,0 %	26,5 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0) %	2,5 %	(3,0) %	2,5 %

Sensibilité

UGT Enveloppe - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 17,4 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 3,7 %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2019.

UGT Emballage - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'emballage, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 17,6 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à 2,1 %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2019.

Avantages du personnel

La Société parraine des régimes à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu de croissance de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Le 20 décembre 2019, la Société a conclu un achat de rentes collectives de 46,4 millions de dollars canadien auprès de la Compagnie d'assurance vie RBC afin de transférer les risques de longévité et de placement liés aux retraités et aux participants ayant droit à une rente différée de son plus important régime de retraite à prestations déterminées. Cette transaction réduit considérablement le profil de risque et la volatilité associés à nos régimes de retraite à prestations déterminées et sécurisera davantage les prestations de nos participants.

Hypothèses importantes :

Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,10 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,80 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %
Hypothèse de mortalité	Privé CPM

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2019, la Société a utilisé la méthode de la courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la Note éducative Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 2,9 millions de dollars au 31 décembre 2019. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million de dollars au 31 décembre 2019. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 3,4 millions de dollars au 31 décembre 2019. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

Taux de rémunération

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

Contrats de location

Effectif le 1 janvier 2019

La méthode comptable utilisée par la Société en vertu de la norme IFRS 16, Contrats de location, est la suivante :

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location des bâtiments varie de 2 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification,

d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement et de terminaison

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses juridictions. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement a lieu.

NOUVELLE NORME COMPTABLE ADOPTÉE EN 2019

La Société a adopté la nouvelle norme comptable suivante entrée en vigueur le 1 janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En vigueur le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location selon lequel la plupart des actifs et des passifs relatifs à un contrat de location sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière. La Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigibles en vertu du contrat de location. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location-exploitation. Cette norme s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie, à l'exception des contrats de location à court terme (terme de 12 mois ou moins) et

des contrats de location d'actifs à faible valeur. Cette norme précise également la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de divulguer les informations à leur sujet. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, la Société comptabilisait tous les contrats de location soit comme des contrats de location-exploitation, soit comme des contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Avant le 1^{er} janvier 2019, la Société classait tous les contrats de location comme des contrats de location simple.

La Société a adopté IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée avec une date initiale d'application au 1^{er} janvier 2019. Selon cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les informations financières comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme est plutôt comptabilisé comme un ajustement au solde d'ouverture du déficit dans les capitaux-propres, le cas échéant. Par mesure de simplification, la Société a choisi de comptabiliser les composantes locatives et les composantes non locatives comme des composantes locatives.

Incidence de la transition d'IFRS 16, Contrats de location :

- Le total des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisés au montant de 27 475 507 dollars le 1^{er} janvier 2019, sans aucune incidence sur le déficit.
- Plutôt que de comptabiliser des charges locatives mensuelles, à partir du 1^{er} janvier 2019, la Société a commencé à comptabiliser une charge d'intérêts sur les obligations locatives et une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 :

	\$
Engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018	25 298 109
Valeur actualisée des engagements découlant de contrats de location simple au 1 ^{er} janvier 2019	(5 160 232)
Engagements liés à la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location et de l'ajout des composantes non locatives	7 377 767
Engagements relatifs aux contrats à court terme et d'actifs à faible valeur	(40 137)
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	27 475 507

Le taux d'emprunt marginal appliqué aux obligations locatives comptabilisé à la date initiale d'application et au 31 décembre 2019 variait entre 4,01 % et 5,25 % pour les contrats de locations des bâtiments.

Événements récents

Le 18 février 2020, Supremex a annoncé l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'Enveloppe Royal Itée et d'Enveloppe Royal inc. (ensemble « Enveloppe Royal »), l'un des principaux fabricants et imprimeurs d'enveloppes de l'Est du Canada, pour un prix d'achat total de 27,4 millions de dollars. Fondée en 1989, Enveloppe Royal a généré approximativement 30 millions de dollars de revenus au cours de son dernier exercice financier, principalement grâce à la vente directe d'enveloppes et aux services d'impression. Enveloppe Royal emploie environ 135 personnes dans ses deux principales installations situées à Concord (Ontario) et à LaSalle (Québec).

Le 20 février 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2020 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2020.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs s'en servent pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple pour régler des factures. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour des campagnes à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers. Les entreprises de toutes tailles font aussi appel aux médias électroniques pour exercer leurs activités, envoyer des factures et percevoir les sommes qui leur sont dues.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale dans un avenir prévisible, en raison d'une diminution graduelle et généralisée de l'utilisation des produits traditionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et du publipostage. Les volumes de courrier commercial et de publipostage semblent avoir diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'utilisation croissante de moyens de communication et de transfert d'information non traditionnels comme le courrier électronique et Internet. C'est pourquoi il n'existe aucune certitude que Supremex pourra augmenter ses ventes, ni même les maintenir à des niveaux atteints par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que des emballages utilisés pour le traitement des commandes du commerce électronique et pour d'autres applications.

Notons également que les tarifs postaux influencent considérablement l'utilisation des enveloppes. Une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'aura pas une incidence défavorable sur le volume des envois postaux ou sur le nombre d'enveloppes achetées.

Enfin, il est de plus en plus question d'une loi « anti-courrier » (« Do-Not-Mail ») aux États-Unis pour réglementer le secteur du publipostage, principalement autour de la distribution de courrier publicitaire non ciblé et de l'environnement. Ce type de loi s'appliquerait selon la réglementation des différents États. Même si, dans l'ensemble, des activités de ce genre n'ont pas été couronnées de succès, si de telles lois devaient être adoptées, elles auraient un effet négatif sur le volume de ventes de la Société.

Relation avec les clients

Supremex ne conclut généralement pas de contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex sans avoir à donner de préavis ni à subir de pénalité. De plus, même si un client décidait de poursuivre sa relation d'affaires avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes seront aussi importantes que par le passé ou qu'elles seront soumises aux mêmes conditions.

Il est également possible que certains de nos clients deviennent insolvables ou fassent faillite, soient confrontés à une détérioration soudaine de leur situation financière ou de leurs résultats d'exploitation, ou choisissent de ne pas respecter leur contrat avec Supremex, auquel cas le recouvrement des créances peut être douteux ou plus

difficile. Si un client devait manquer à une obligation de paiement, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les montants dus, auquel cas une partie ou la totalité de ces montants devraient être radiés.

Concurrence

Enveloppe

Bien que Supremex occupe une position dominante sur le marché canadien des enveloppes, l'arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché pourrait avoir une incidence négative sur les marges et les ventes de la Société. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait inciter des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. Tant que le marché américain demeure relativement faible, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. Toutefois, les coûts de transport et les problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de vente importants.

Dans le marché actuel, les prix offerts par les fabricants d'enveloppes canadiens sont très concurrentiels afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues. Étant donné l'importante part du marché canadien détenue par la Société, une majorité des nouveaux clients que décrochent les petits concurrents au Canada sont d'anciens clients de Supremex.

Emballage

L'industrie des produits d'emballage est très concurrentielle et la diversification des activités de Supremex dans ce marché est relativement récente. Certains concurrents de Supremex sont des entreprises de plus grande taille dont les opérations sont davantage intégrées. Si Supremex ne parvient pas à pénétrer davantage le secteur de l'emballage, la croissance de ses ventes pourrait en souffrir. Supremex ne peut garantir la réussite de ses efforts visant à accroître sa présence dans ses marchés existants et à se tailler une place dans le marché des produits d'emballage. Si ces efforts n'atteignent pas les objectifs ciblés, ceci pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation de Supremex.

Croissance par acquisitions

La Société prévoit prendre de l'expansion à la fois grâce à la croissance interne et au moyen d'acquisitions. Au cours des dernières années, la Société s'est développée grâce à des acquisitions et elle s'est appuyée en grande partie sur de nouvelles acquisitions pour poursuivre sa croissance. La capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès leurs activités à celles de la Société ainsi que la capacité de créer des synergies, d'apporter des améliorations, de réaliser les bénéfices prévus et d'obtenir les rendements escomptés constituent des risques inhérents aux acquisitions. La Société peut également être sujette à des passifs éventuels résultant d'acquisitions antérieures qu'elle n'a peut-être pas découverts dans le cadre de sa vérification diligente. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la capacité de Supremex à intégrer avec succès une acquisition et à en tirer profit, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société.

Cycles économiques

Le risque lié aux cycles économiques est un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler. Dans un contexte de ralentissement économique, le publipostage est le segment du marché de Supremex qui est le plus touché. En effet, il y a un lien direct entre la variation du PIB et le volume de publipostage. Par conséquent, un ralentissement économique peut avoir des répercussions importantes sur le volume de publipostage. Bien que le publipostage représente moins de 15 % du volume total annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, un tel ralentissement exercerait une pression sur l'ensemble du marché. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, les cycles économiques ont une incidence moindre sur ce segment du marché que sur celui du

publipostage, puisque les entreprises doivent toujours poster leurs factures à leurs clients, bien qu'elles tendent de plus en plus à utiliser la facturation électronique. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

Recours au personnel clé

Les cadres supérieurs et les employés de Supremex possèdent une vaste expérience de l'industrie ainsi que des entreprises, des fournisseurs, des produits et des clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de la perte d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de gestion principale pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un vide temporaire parmi les cadres. Ceci pourrait nuire à la capacité de la Société à se développer et à mettre en œuvre d'autres stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur ses activités et ses résultats financiers. De plus, l'expertise relative à la fabrication d'enveloppes est rare et la perte des dirigeants clés qui gèrent ces activités pourrait avoir des effets négatifs importants sur la capacité de la Société à continuer d'offrir une gamme de produits attrayante à ses clients, ce qui, à son tour, pourrait entraîner de graves répercussions sur ses activités et ses résultats financiers.

Matières premières

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations du coût des matières premières et de l'énergie ont des effets sur ses activités.

Le coût du papier représente une partie importante du coût des matières premières de Supremex et le prix du papier a été sujet à la volatilité en raison de l'offre et de la demande sur le marché. Alors qu'auparavant, une hausse du coût du papier se répercutait sur le prix payé par les clients de Supremex, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif sur les activités de la Société si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients. De plus, l'augmentation du prix du papier a un effet négatif sur la rentabilité de Supremex si cette hausse ne peut être transférée aux clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et, en général, elle a fait preuve de rigueur lorsqu'il y avait lieu de transférer des augmentations de coût de matières premières à ses clients. La disponibilité de carton recyclé d'une qualité appropriée à une distance raisonnable des divisions de produits d'emballage de la Société constitue également un risque. Enfin, les fluctuations du prix du pétrole, un élément essentiel dans la fabrication du matériel à fenêtre, de l'encre et des adhésifs, ont un effet direct sur le prix de ces matières premières. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet négatif sur les activités de la Société si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients.

Taux de change

Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la quasi-totalité du coût du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, est engagée en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits des ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer en raison d'une augmentation des revenus provenant du marché américain des enveloppes, ce qui aide à compenser pour le volume d'achats de matières premières que la Société doit effectuer en dollars américains. Les produits tirés des ventes aux États-Unis représentent 31,7 % des produits consolidés de l'exercice 2019, en baisse comparativement à 33,4 % au cours de l'exercice 2018.

Environnement

Le secteur dans lequel la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans le cadre des activités quotidiennes. Comme les citoyens se soucient de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient

respectueux de l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux respectueux de l'environnement, mais plus coûteux, dans son procédé de production. Rien ne garantit que l'augmentation de ces coûts puisse être transférée aux clients de Supremex. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce d'être à l'avant-garde de l'industrie par son engagement envers la protection de l'environnement et elle collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son incidence sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien des enveloppes en ce qui a trait à la commercialisation de matériaux respectueux de l'environnement, comme du papier entièrement recyclé. Si les prix des matières premières devaient augmenter pour des raisons environnementales, une telle hausse pourrait nuire à la rentabilité de Supremex si cette augmentation ne pouvait être transférée aux clients.

Disponibilité des capitaux

En 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 35 millions de dollars, remplaçant la facilité de crédit renouvelable de 75 millions de dollars. Bien que la Société ait renouvelé son financement à la hausse avec succès, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles dans le futur et, s'ils le sont, qu'ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions qui lui conviennent.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses comptes clients. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. Aucun client ne représente plus de 10 % des comptes clients consolidés. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend d'importants clients nationaux comme de grandes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été faible étant donné la nature de la clientèle. Au 31 décembre 2019, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux comptes clients correspondait à leur valeur comptable.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur les taux préférentiels canadiens majorés d'une marge applicable se situant entre 0 % et 1,00 % ou sur les taux des acceptations bancaires majorés d'une marge applicable qui varie de 1,25 % à 2,25 %.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris les frais occasionnés par un vice de produit, un retard de livraison, un manque de fiabilité ou un mauvais rendement. Supremex est, de temps à autre, poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment pour responsabilité du fait du produit, préjudice personnel, inexécution de contrat, perte de profits ou autres réclamations en dommages-intérêts indirects, dans le cours normal de ses activités. Une lourde condamnation contre Supremex, ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou aux règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation et à ses liquidités disponibles aux fins de distribution.

Avantages sociaux futurs des employés

La Société maintient quatre régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion, aux fins de services futurs, de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies. Par le passé, la Société a également offert, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance-vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur sa situation financière.

Le 20 décembre 2019, la Société a conclu un achat de rentes collectives de 46,4 millions de dollars canadien avec Compagnie d'assurance vie RBC afin de transférer les risques de longévité et de placement liés aux retraités et aux participants ayant droit à une rente différée de son plus important régime de retraite à prestations déterminées. Cette transaction réduit considérablement le profil de risque et la volatilité associés à nos régimes de retraite à prestations déterminées et sécurisera davantage les prestations de nos participants.

Cybersécurité et protection des données

Dans le cours normal de ses activités, la Société dépend du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, de ses centres d'hébergement de données, de ses systèmes infonuagiques et de son matériel informatique. De plus, la Société reçoit, traite et transfère des données sensibles, y compris des renseignements confidentiels sur Supremex, ses clients et ses fournisseurs, de même que des renseignements personnels relatifs à ses employés.

Si la Société devait faire l'objet de menaces informatiques, de défaillances, d'accès non autorisés, de virus, d'atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, de sabotage ou d'autres événements similaires, de tels événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, notamment des pannes ou des défaillances de système. De tels événements pourraient également nuire aux résultats financiers et à la réputation de Supremex, et seraient susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires.

Les tentatives de cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, leur nature évolue continuellement et se perfectionne de plus en plus, ce qui augmente le risque de perturbation des activités et d'atteinte à la protection des données de la Société. De plus, il est possible que de tels événements ou de telles infractions à la cybersécurité ne soient pas détectés assez rapidement pour limiter l'ampleur du vol de données ou l'atteinte à leur sécurité.

Aucune garantie de versement de dividendes en espèces

Depuis quelques années, le conseil d'administration déclare régulièrement un dividende en espèces à chaque trimestre. Les décisions concernant les dividendes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et sont influencées par un certain nombre de facteurs, notamment la conjoncture commerciale et économique, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex ainsi que les restrictions qui lui sont imposées en vertu de ses ententes de financement, les occasions d'acquisition qui se présentent, les changements de stratégie d'entreprise et d'autres facteurs. Des changements dans le versement de dividendes ou l'élimination de dividendes pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de Supremex.

Paiement en espèces

Supremex dépend de ses relations avec ses clients existants et du développement de sa clientèle croissante. Certains clients de Supremex ont payé leurs produits en espèces. La Société a pris des mesures pour s'assurer que les procédures appropriées, relativement à ces paiements, étaient appliquées. Compte tenu du nombre de règles applicables au traitement des montants en espèces et du risque associé à cette pratique, la Société a été décidé de ne plus accepter les paiements importants en espèces durant l'exercice close le 31 décembre 2019.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté

Les références au « BAIIA » désignent le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités et exclure l'impact de l'IFRS 16, où la dépense de loyer est remplacée par une charge d'intérêt sur les obligations locatives et d'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation alors que les paiements de loyer sur les obligations locatives sont maintenant exclus du BAIIA. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, les dépenses pour rémunération éventuelle liée à certains regroupements d'entreprises, les frais de démarrage d'une nouvelle installation et les pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation. Supremex est d'avis que le BAIIA ou le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté

permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non-récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société par rapport à l'année précédente puisque les figures comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées selon la méthode rétrospective modifiée autorisée par IFRS 16.

Le BAIIA ou le BAIIA ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA ou le BAIIA ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ou le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2019 et 2018

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de **Supremex Inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Supremex Inc.** et de ses filiales [le «groupe»], qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent : du rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Wajih Chemali.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 20 février 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre	Notes	2019 \$	2018 \$
ACTIFS	14		
Actif courant			
Trésorerie		2 222 889	308 941
Créances clients	6	22 340 239	26 518 240
Impôts sur le résultat à recevoir		1 742 610	1 248 918
Stocks	7	21 080 346	23 561 672
Frais payés d'avance et autres		1 667 542	1 656 993
Total de l'actif courant		49 053 626	53 294 764
Immobilisations corporelles	8	37 274 148	36 965 022
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	23 333 921	—
Actif au titre des prestations de retraite constituées	9	7 270 807	4 427 607
Immobilisations incorporelles	10	16 421 864	18 133 648
Goodwill	11	46 155 723	46 390 779
Autre actif à long terme		138 809	490 802
Total de l'actif		179 648 898	159 702 622
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	12	15 470 329	19 807 079
Dividende à payer	18	1 828 481	1 838 230
Provisions	13	7 821	1 029 173
Portion courante de la facilité de crédit garantie	14	3 500 000	—
Portion courante des obligations locatives	4	4 106 902	—
Total du passif courant		24 913 533	22 674 482
Facilité de crédit garantie	14	49 972 422	53 894 196
Passif d'impôt différé	15	8 187 623	7 273 250
Obligations locatives	4	19 891 021	—
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	9	211 200	199 400
Total du passif		103 175 799	84 041 328
Capitaux propres			
Capital-actions	16	9 601 576	9 652 774
Surplus d'apport		277 348 798	277 722 233
Déficit		(210 653 168)	(212 589 405)
Écart de change		175 893	875 692
Total des capitaux propres		76 473 099	75 661 294
Total du passif et des capitaux propres		179 648 898	159 702 622

Éventualités et garanties (note 23)

Événements postérieurs (note 24)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration:

Par : signé (Robert B. Johnston)

Administrateur

Par : signé (Steven P. Richardson)

Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2019 \$	2018 \$
Produits des activités ordinaires		191 669 152	195 087 280
Charges d'exploitation	7, 9, 17	143 765 907	146 294 758
Frais de vente et d'administration	9, 17	22 555 158	24 707 600
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items		25 348 087	24 084 922
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 837 189	4 295 024
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	4	4 696 686	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	2 193 257	2 088 659
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation		164 991	(777 740)
Dépréciation du goodwill	11	—	16 137 000
(Recouvrement) dépenses de restructuration	13	(124 227)	1 218 945
Résultat d'exploitation		13 580 191	1 123 034
Frais de financement, net	14	3 434 858	1 841 635
Résultat (perte) avant les impôts sur le résultat		10 145 333	(718 601)
Impôts sur le résultat	15	3 057 432	4 074 509
Résultat net (perte nette)		7 087 901	(4 793 110)
Résultat net (perte nette) de base et dilué par action		0,2514	(0,1691)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 198 474	28 345 948

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2019 \$	2018 \$
Résultat net (perte nette)		7 087 901	(4 793 110)
Autres éléments du résultat global			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de change comptabilisés		(699 799)	1 223 551
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		(699 799)	1 223 551
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Gains actuariels constatés sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 764 821 \$ (2018 – 176 247 \$)	9	2 181 979	501 053
Gains (pertes) actuariel(le)s constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 3 089 \$ (2018 – charge de 1 822 \$)	9	(8 811)	5 178
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		2 173 168	506 231
Autres éléments du résultat global		1 473 369	1 729 782
Total du résultat global		8 561 270	(3 063 328)

Voir les notes afférentes

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2017	9 695 439	278 111 408	(200 939 855)	(347 859)	86 519 133
Perte nette	—	—	(4 793 110)	—	(4 793 110)
Autres éléments du résultat global	—	—	506 231	1 223 551	1 729 782
Total du résultat global	—	—	(4 286 879)	1 223 551	(3 063 328)
Dividendes déclarés (note 18)	—	—	(7 362 671)	—	(7 362 671)
Actions rachetées et annulées (note 16)	(42 665)	(389 175)	—	—	(431 840)
Au 31 décembre 2018	9 652 774	277 722 233	(212 589 405)	875 692	75 661 294
Résultat net	—	—	7 087 901	—	7 087 901
Autres éléments du résultat global	—	—	2 173 168	(699 799)	1 473 369
Total du résultat global	—	—	9 261 069	(699 799)	8 561 270
Dividendes déclarés (note 18)	—	—	(7 324 832)	—	(7 324 832)
Actions rachetées et annulées (note 16)	(51 198)	(373 435)	—	—	(424 633)
Au 31 décembre 2019	9 601 576	277 348 798	(210 653 168)	175 893	76 473 099

Voir les notes afférentes

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net (perte nette)		7 087 901	(4 793 110)
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net (perte nette) et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 837 189	4 295 024
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	4	4 696 686	—
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	2 193 257	2 088 659
Amortissement des frais de financement reportés	14	188 632	68 628
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation		164 991	(777 740)
Dépréciation du goodwill	11	—	16 137 000
Charge (recouvrement) d'impôt différé	15	308 288	(628 695)
Variation des avantages sociaux		54 000	101 000
		19 530 944	16 490 766
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		4 178 001	1 325 036
Variation des impôts sur le résultat à recevoir		(493 692)	(668 433)
Variation des stocks		2 481 326	(3 743 354)
Variation des frais payés d'avance et autres		(206 506)	(266 103)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(4 336 750)	(1 537 765)
Variation des provisions	13	(1 021 352)	738 309
Variation d'autre passif à long terme		—	(427 000)
Variations des avantages sociaux		49 500	25 400
Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net		20 181 471	11 936 856
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'entreprise, net de la trésorerie acquise	5	—	(11 696 509)
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(5 942 604)	(8 216 739)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(565 280)	(343 699)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		424 023	4 205 836
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		(6 083 861)	(16 051 111)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
(Remboursement) augmentation de la facilité de crédit garantie		(199 189)	10 994 682
Remboursement de capital lié aux obligations locatives	4	(3 964 209)	—
Dividendes payés	18	(7 334 581)	(7 370 796)
Frais de financement reportés		(411 217)	—
Rachat d'actions pour annulation	16	(424 633)	(431 840)
Variation d'autre actif à long terme		329 073	187 026
Flux de trésorerie de financement, montant net		(12 004 756)	3 379 072
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice		2 092 854	(735 183)
Variation nette liée à la conversion de devises		(178 906)	337 934
Trésorerie au début de l'exercice		308 941	706 190
Trésorerie à la fin de l'exercice		2 222 889	308 941
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		3 298 545	2 141 906
Intérêts reçus		22 088	13 381
Impôts sur le résultat payés		4 143 168	5 884 285
Impôts sur le résultat reçus		966 702	622 678

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« action ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, au Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumis à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces revenus est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 20 février 2020.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Supremex Midwest Inc., Buffalo Envelope Inc. et Classic Envelope Inc.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la Société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Le goodwill est attribué à la date d'un regroupement d'entreprises à une unité génératrice de trésorerie («UGT») aux fins du test de dépréciation. L'allocation est faite à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies des regroupements d'entreprises.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées, et la fabrication et la vente de produits d'emballages et de produits spécialisés.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Constatation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés. Les rabais sont estimés en fonction de la méthode du montant le plus probable et à l'aide des conditions contractuelles avec les clients.

Les produits sont comptabilisés de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients qui représente à un moment donné, la livraison des produits qui coïncide avec le transfert de contrôle au client, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens ou services.

Pour ce faire, il convient de suivre les cinq étapes suivantes :

1. Identifier le contrat conclu avec un client;
2. Identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. Déterminer le prix de la transaction;
4. Affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat;
5. Comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation, qui est généralement réalisé à la livraison des produits.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits des activités ordinaires particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits des activités ordinaires sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont expédiés dans un délai établi et sont isolés des autres stocks, le contrôle est transféré au client et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des dettes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente recouvrable auprès de l'administration fiscale ou payable à celle-ci est inclus dans les créances clients ou les dettes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Avantages sociaux

La Société maintient quatre régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies, pour le service futur. Tous les régimes à prestations définies sont financés.

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du plafond de l'actif et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes capitalisés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables en considération des cotisations futures pour les passifs non capitalisés. La recouvrabilité est en fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action de ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Aucun élément dilutif n'affecte le calcul du résultat net dilué par action.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	sept à 15 ans
Mobilier de bureau	trois à cinq ans
Matériel informatique	trois ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et les ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de cinq à dix ans. Le logiciel est amorti selon la méthode linéaire sur une période de sept à dix ans.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Contrats de location

Avant le 1 janvier 2019

Les contrats de location étaient classés soit comme contrats de location simples ou contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. La classification était réévaluée si les modalités du contrat de location changeaient.

Effectif le 1 janvier 2019

La méthode comptable utilisée par la Société en vertu de la norme IFRS 16, Contrats de location, est la suivante :

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location des bâtiments varie de 2 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Instruments financiers

(i) Classement et catégories d'évaluation ultérieure

- Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »); ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement dépend de deux critères : du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers; et si les flux de trésorerie contractuels liés à l'instrument financier représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (le critère « URPIV »). Les actifs financiers de la Société, détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

trésorerie contractuels qui respectent le critère URPMI et sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti. Ils comprennent la trésorerie, les créances clients et autre actif à long terme.

- Un passif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti ou à la « JVRN ». Les passifs financiers de la Société évalués au coût amorti comprennent les dettes fournisseurs et les charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et la facilité de crédit garantie, et sont classés dans la catégorie des passifs au coût amorti. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(ii) *Perte de valeur des actifs financiers évalués au coût amorti*

- Pour évaluer les pertes de crédit attendues (« PCA »), la Société applique l'approche simplifiée, selon laquelle une provision pour perte de crédit sur toute la durée de vie est utilisée pour toutes les pertes liées aux créances clients.
- La Société considère un actif financier en défaut lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Cependant, dans certains cas, la Société peut également considérer qu'un actif financier soit en défaut lorsque des informations internes ou externes indiquent qu'il est peu probable que la Société reçoive l'intégralité des montants contractuels en suspens avant de prendre en compte les rehaussements de crédit détenus par la Société. Un actif financier est considéré comme présentant un risque de crédit plus élevé dès qu'il est en souffrance depuis 30 jours et la Société surveille régulièrement ses débiteurs pour s'assurer que son risque de crédit n'est pas significatif avec ses clients. Dans certains cas, le fait que certains comptes débiteurs soient en souffrance ne représente pas nécessairement un risque de crédit plus élevé et le recouvrement subséquent est réussi avec des conditions de paiement contractuelles ou d'arrangements particuliers avec les clients pour résoudre des différences commerciales. Un actif financier est radié lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrer les flux de trésorerie contractuels, ce qui se produit généralement si le débiteur est en souffrance depuis 120 jours, sauf si la Société dispose de renseignements suffisants et justifiés pour démontrer qu'il convient d'accorder un délai plus long au débiteur.
- Pour évaluer les PCA, les créances clients ont été regroupées en fonction des caractéristiques de risque communes et du nombre de jours en souffrance. Aux 31 décembre 2019 et 2018, les PCA n'étaient pas significatives.

(iii) *Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers*

- Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir une contrepartie en trésorerie sont expirés ou que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété ont été transférés. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation liée au passif est exécutée, lorsqu'elle est annulée ou lorsqu'elle expire. Les profits et les pertes sur décomptabilisation sont comptabilisés respectivement dans les produits financiers et les frais financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital ("CMPC").

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur. La Société a aussi utilisé d'autres estimations et hypothèses pour le test de dépréciation du goodwill (voir note 11).

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 9). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive d'un bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes.

Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

Contrats de location

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

4. NOUVELLE NORME COMPTABLE ADOPTÉE EN 2019

La Société a adopté les nouvelles modifications de normes comptables suivantes entrées en vigueur le 1 janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En vigueur le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16, Contrats de location, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, et les interprétations connexes. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les contrats de location selon lequel la plupart des actifs et des passifs relatifs à un contrat de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. La Société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs exigibles en vertu du contrat de location. L'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative ont remplacé les charges locatives liées aux contrats de location-exploitation. Cette norme s'applique aux contrats de location qui confèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie, à l'exception des contrats de location à court terme (terme de 12 mois ou moins) et des contrats de location d'actifs à faible valeur. Cette norme précise également la manière de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de divulguer les informations à leur sujet. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, la Société comptabilisait tous les contrats de location soit comme des contrats de location-exploitation, soit comme des contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Avant le 1^{er} janvier 2019, la Société classait tous les contrats de location comme des contrats de location simple.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

La Société a adopté IFRS 16 en utilisant la méthode rétrospective modifiée avec une date initiale d'application au 1^{er} janvier 2019. Selon cette méthode, la norme est appliquée de façon rétrospective et les informations financières comparatives de 2018 n'ont pas été retraitées. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme est plutôt comptabilisé comme un ajustement au solde d'ouverture du déficit dans les capitaux-propres, le cas échéant. Par mesure de simplification, la Société a choisi de comptabiliser les composantes locatives et les composantes non locatives comme des composantes locatives.

Incidence de la transition d'IFRS 16, Contrats de location :

- Le total des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisés au montant de 27 475 507 dollars le 1^{er} janvier 2019, sans aucune incidence sur le déficit.
- Plutôt que de comptabiliser des charges locatives mensuelles, à partir du 1^{er} janvier 2019, la Société a commencé à comptabiliser une charge d'intérêts sur les obligations locatives et une charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 :

	\$
Engagements découlant des contrats de location simple au 31 décembre 2018	25 298 109
Valeur actualisée des engagements découlant de contrats de location simple au 1 ^{er} janvier 2019	(5 160 232)
Engagements liés à la modification des hypothèses relatives à la durée du contrat de location et de l'ajout des composantes non locatives	7 377 767
Engagements relatifs aux contrats à court terme et d'actifs à faible valeur	(40 137)
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	27 475 507

Le taux d'emprunt marginal appliqué aux obligations locatives comptabilisé à la date initiale d'application et au 31 décembre 2019 variait entre 4,01 % et 5,25 % pour les contrats de locations des bâtiments.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation au 31 décembre 2019 :

	Bâtiments \$	Équipement manufacturier \$	Matériel de bureau \$	Véhicules \$	Total \$
Coût:					
Au 1 ^{er} janvier 2019	27 261 213	147 056	32 924	34 314	27 475 507
Acquisitions	65 117	—	27 899	—	93 016
Cessions	(35 230)	—	(12 069)	—	(47,299)
Réévaluations des conditions des contrats de location et des composantes non locatives	803 845	—	1 902	(4 531)	801 216
Écart de conversion	(357 002)	(121)	(523)	—	(357 646)
Au 31 décembre 2019	27 737 943	146 935	50 133	29 783	27 964 794
Amortissement cumulé:					
Au 1 ^{er} janvier 2019	—	—	—	—	—
Cessions	(32 295)	—	(8 807)	—	(41 102)
Amortissement	4 625 039	33 384	17 354	20 909	4 696 686
Écart de conversion	(24 585)	(42)	(84)	—	(24 711)
Au 31 décembre 2019	4 568 159	33 342	8 463	20 909	4 630 873
Valeur comptable nette:					
Au 31 décembre 2019	23 169 784	113 593	41 670	8 874	23 333 921

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société au 31 décembre 2019 :

	31 décembre 2019 \$
Au 1 ^{er} janvier 2019	27 475 507
Acquisitions	27 899
Cessions	(6 289)
Réévaluations des conditions des contrats de location et des composantes non locatives	801 216
Paiements de loyers	(5 135 616)
Intérêts sur les obligations locatives	1 171 407
Écart de conversion	(336 201)
	23 997 923
Portion courante des obligations locatives	(4 106 902)
Tranche non courante des obligations locatives	19 891 021

La charge comptabilisée relativement aux contrats de location à court terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 33 754 \$. La charge comptabilisée relativement aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 12 175 \$. Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 5 181 545 \$.

L'analyse des échéances des obligations locatives est présentée à la note 20.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES 2018

Le 30 avril 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Imprimerie Groupe Deux Inc. (« Imprimerie G2 ») et les Étiquettes Pharmaflex Inc. (« Pharmaflex ») pour une contrepartie au comptant de 12 367 794 \$. Imprimerie G2 est un fabricant de premier plan d'emballage en carton plat et d'étiquettes principalement dédié à l'industrie pharmaceutique.

Cette acquisition fait partie de la stratégie à long terme de la Société qui vise à solidifier sa présence au sein de marchés porteurs.

Le 13 décembre 2018, la Société a acquis les principaux éléments d'actifs nets de The Filing Store Inc. et Filing Specialties Systems Products Co. Ltd (« Filing Store ») pour une contrepartie au comptant de 127 959 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge à la date d'acquisition qui a eu lieu durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	Imprimerie G2 et Pharmaflex \$	Filing Store \$	Total \$
Actifs nets acquis			
Trésorerie	799 244	—	799 244
Créances clients	1 962 413	—	1 962 413
Impôts sur le résultat à recevoir	55 965	—	55 965
Stocks	803 040	97 419	900 459
Frais payés d'avance et autres	49 327	—	49 327
Total de l'actif courant	3 669 989	97 419	3 767 408
Immobilisations corporelles	2 725 119	5 540	2 730 659
Relations clients	4 900 000	25 000	4 925 000
Goodwill	4 267 993	—	4 267 993
Total de l'actif	15 563 101	127 959	15 691 060
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 349 860	—	1 349 860
Passif d'impôt différé	1 845 447	—	1 845 447
Actifs nets acquis	12 367 794	127 959	12 495 753
Trésorerie, nette de la trésorerie acquise	11 568 550	127 959	11 696 509
Coût d'acquisition passé en charges	54 322	—	54 322

L'état consolidé des résultats de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2018 inclut les produits des activités de 5 935 509 \$ d'Imprimerie G2 depuis la date d'acquisition. La juste valeur des créances clients acquises de 1 962 413 \$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans les actifs courants dans la comptabilisation du regroupement d'entreprise.

Si la Société avait acquis cette entreprise le 1er janvier 2018, les produits des activités ordinaires d'Imprimerie G2 aurait été d'environ 10 000 000 \$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Il n'y a pas de montant de goodwill déductible à des fins fiscales. Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles.

Au cours de l'exercice 2019, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs pris en charge d'Imprimerie G2 et Pharmaflex et Filling Store sans aucun ajustement matériel apporté à la répartition du prix d'achat.

6. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Créances clients	21 996 190	25 803 562
Moins : Provision pour créances douteuses	(298 067)	(157 475)
Créances clients, montant net	21 698 123	25 646 087
Autres créances clients	642 116	872 153
	22 340 239	26 518 240

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Courant	13 400 503	15 463 514
31 – 60 jours	5 524 409	8 086 623
61 – 90 jours	1 859 254	1 540 845
91 – 120 jours	545 035	439 908
Plus de 120 jours	666 989	272 672
	21 996 190	25 803 562

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Solde au début de l'exercice	157 475	230 835
Acquisitions d'entreprises	—	5 000
Charge pour l'exercice	229 648	18 851
Montants utilisés	(87 570)	(100 364)
Incidence des (gains) pertes de change	(1 486)	3 153
Solde à la fin de l'exercice	298 067	157 475

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et maintient des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit. Historiquement, les pertes de crédit estimées sur les créances clients n'ont pas été significatives.

7. STOCKS

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Matières premières	6 942 380	8 987 542
Produits en cours	678 784	978 561
Produits finis	13 459 182	13 595 569
	21 080 346	23 561 672

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des actifs à titre de droits d'utilisation affectés au coût des stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 145 931 681 \$ (2018 – 143 935 112 \$).

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains \$	Bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :					
Au 31 décembre 2017	4 678 895	15 009 351	54 251 639	2 510 491	76 450 376
Acquisitions	—	1 497 110	6 515 954	203 675	8 216 739
Acquisitions d'entreprises (note 5)	—	—	2 653 339	77 320	2 730 659
Cessions	(1 100 000)	(2 625 567)	(3 079 964)	(69 256)	(6 874 787)
Écart de conversion	—	17 562	596 605	10 034	624 201
Au 31 décembre 2018	3 578 895	13 898 456	60 937 573	2 732 264	81 147 188
Acquisitions	—	260 585	5 522 340	159 679	5 942 604
Cessions	—	—	(1 497 937)	—	(1 497 937)
Écart de conversion	—	(11 600)	(324 133)	(6 148)	(341 881)
Au 31 décembre 2019	3 578 895	14 147 441	64 637 843	2 885 795	85 249 974
Amortissement cumulé :					
Au 31 décembre 2017	—	4 619 850	35 726 279	1 775 040	42 121 169
Amortissement	—	550 839	3 451 953	292 232	4 295 024
Cessions	—	(92 596)	(2 313 889)	(55 530)	(2 462 015)
Écart de conversion	—	3 403	215 922	8 663	227 988
Au 31 décembre 2018	—	5 081 496	37 080 265	2 020 405	44 182 166
Amortissement	—	605 200	3 900 649	331 340	4 837 189
Cessions	—	—	(908 831)	—	(908 831)
Écart de conversion	—	(11 674)	(117 460)	(5 564)	(134 698)
Au 31 décembre 2019	—	5 675 022	39 954 623	2 346 181	47 975 826
Valeur comptable nette :					
Au 31 décembre 2018	3 578 895	8 816 960	23 857 308	711 859	36 965 022
Au 31 décembre 2019	3 578 895	8 472 419	24 683 220	539 614	37 274 148

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(a) Régimes de retraite

La Société offre quatre régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Les deux autres régimes sont régis par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeauté par la régie des rentes du Québec. Les prestations de retraite d'un de ces régimes sont basées sur les rémunérations moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

Les principaux risques auxquels sont exposés les régimes de retraite sont notamment les risques de taux d'intérêt, de placement et l'évolution de l'espérance de vie des retraités.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les charges d'exploitation et dans les frais de vente et d'administration, sont comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Régimes à prestations définies		
Frais d'administration	209 700	267 000
Gains sur services passés	—	(43 000)
Dépense liée aux régimes à prestations définies	209 700	224 000
Dépense liée aux régimes à cotisations définies	1 288 400	1 251 000
Dépense liée aux régimes de retraite (note 17)	1 498 100	1 475 000

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 163 100 \$ (2018 - 129 900 \$) sont inclus dans les frais de financement des états consolidés des résultats (note 14).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	91 785 800	98 367 200
Charge d'intérêts	3 398 000	3 263 200
Cotisations des employés	—	43 000
Perte actuarielle provenant de changement d'hypothèses démographiques	—	2 592 900
Perte (gain) actuariel(le) provenant de changement d'hypothèses financières	8 822 300	(4 884 200)
Gain actuariel d'expérience	(233 000)	(2 771 700)
Prestations versées	(4 731 100)	(4 781 600)
Gains sur services passés	—	(43 000)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	99 042 000	91 785 800
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	96 213 407	102 244 107
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	3 561 100	3 393 100
Gains (pertes) actuariel(le)s	11 536 100	(4 385 700)
Cotisations de l'employeur	—	163 100
Cotisations des employés	—	43 000
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	(57 000)	(195 600)
Prestations versées	(4 731 100)	(4 781 600)
Frais d'administration des régimes	(209 700)	(267 000)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	106 312 807	96 213 407
Actif au titre des prestations de retraite constituées, nette	7 270 807	4 427 607

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Gains actuariels	2 946 800	677 300
	2 946 800	677 300

Le montant cumulé des gains actuariels comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 1 887 800 \$ au 31 décembre 2019 [2018 – pertes de \$1 059 000].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations et du coût net de la pension étaient les suivantes:

	2019 %	2018 %
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,10	3,80
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,80	3,40
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50
Hypothèse de mortalité ¹	CPM Privé	CPM Privé

La répartition moyenne pondérée des actifs des régimes au 31 décembre 2019, excluant les contrats de rentes de 53,1 millions de dollars dans deux régimes de retraite (2018 – 6,3 millions de dollars dans un régime de retraite), est comme suit :

	2019 %	2018 %
Titres de capitaux propres		
Canadien	25,6	23,9
Consommation de base	1,9	2,1
Institutions financières	2,0	1,9
Produits industriels	1,8	1,9
Autres	5,2	3,9
Fonds communs de placement	13,0	10,5
Fonds d'actions privilégiées	1,7	3,6
Fonds d'actions étrangères	48,4	33,4
	74,0	57,3
Fonds de titres à revenu fixe		
Canadien	23,0	41,4
Trésorerie et placements à court terme		
Canadien	3,0	1,3
Total	100,0	100,0

Tous les instruments financiers et fonds d'investissement sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 1 (prix cotés sur des marchés actifs) à l'exception de 12,2 millions de dollars de fonds de titres à revenu fixe et de 53,1 millions de dollars de contrats de rentes classés au niveau 2 (données autres que les prix cotés incluses dans le niveau 1 qui sont observables). (2018 – 17,0 millions de dollars de fonds de titres à revenu fixe et 6,3 millions de dollars de contrats de rentes).

Les quatre régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit: 75 % dans des titres de capitaux propres et 25 % dans des titres à revenu fixe (2018 – un régime de retraite avait une politique de placement différente qui vise une répartition des actifs comme suit : 52 % dans des titres de capitaux propres et 48 % dans des titres à revenus fixes). Aux 31 décembre 2019 et 2018, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans leur politique de placement.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, aucune action de Supremex n'était détenue dans les régimes de retraite de la Société.

¹ CPM 2004 Private Sector Mortality table projected generationally using improvement scale MI-2017

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

La durée moyenne de l'obligation au titre de prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2019, était de 14,6 années (2018 – 13,0 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 2,9 millions de dollars au 31 décembre 2019. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million de dollars au 31 décembre 2019. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 3,4 millions de dollars au 31 décembre 2019. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

b. Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	199 400	206 600
Charge d'intérêts (note 14)	7 400	6 900
Perte (gain) actuariel(le) provenant de modifications d'hypothèses financières	11 900	(7 000)
Prestations versées	(7 500)	(7 100)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	211 200	199 400

Les avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite ne sont pas capitalisés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de pertes actuarielles de 11 900 \$ (2018 – gains de 7 000 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 333 000 \$ au 31 décembre 2019 (2018 – 321 100 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2019 %	2018 %
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	3,10	3,80
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	3,80	3,40

Au 31 décembre 2019, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2019 et 2018 est de 8,0 années.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Logiciel \$	Total \$
Coût				
Au 31 décembre 2017	75 272 934	755 000	2 929 484	78 957 418
Acquisitions	—	—	343 699	343 699
Acquisitions d'entreprises (note 5)	4 925 000	—	—	4 925 000
Cessions	(403 000)	—	(556 207)	(959 207)
Écart de conversion	210 185	—	—	210 185
Au 31 décembre 2018	80 005 119	755 000	2 716 976	83 477 095
Acquisitions	195 000	—	370 280	565 280
Écart de conversion	(125 306)	—	—	(125 306)
Au 31 décembre 2019	80 074 813	755 000	3 087 256	83 917 069
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2017	62 549 625	755 000	856 737	64 161 362
Amortissement	1 837 983	—	250 676	2 088 659
Cessions	(403 000)	—	(556 207)	(959 207)
Écart de conversion	52 633	—	—	52 633
Au 31 décembre 2018	64 037 241	755 000	551 206	65 343 447
Amortissement	1 915 248	—	278 009	2 193 257
Écart de conversion	(41 499)	—	—	(41 499)
Au 31 décembre 2019	65 910 990	755 000	829 215	67 495 205
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2018	15 967 878	—	2 165 770	18 133 648
Au 31 décembre 2019	14 163 823	—	2 258 041	16 421 864

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

11. GOODWILL

	\$
Coût	
Au 31 décembre 2017	57 769 363
Acquisitions d'entreprises (<i>note 5</i>)	4 267 993
Ajustements aux acquisitions d'entreprises des années antérieures	96 147
Dépréciation du goodwill	(16 137 000)
Écart de conversion	394 276
Au 31 décembre 2018	46 390 779
Écart de conversion	(235 056)
Au 31 décembre 2019	46 155 723

La valeur comptable nette du goodwill au 31 décembre 2019 était affectée aux UGTs suivantes:

	\$
UGT	
Enveloppe	33 417 948
Emballage	12 566 469
Autre	171 306
Total	46 155 723

L'UGT d'emballage a été créée en 2017 à la suite des acquisitions d'Emballages Stuart, acquise le 20 juillet 2017, et d'Imprimerie Groupe Deux Inc. et Les Étiquettes Pharmaflex Inc., acquises le 30 avril 2018. Depuis l'exercice 2019, il inclut les produits d'emballages et les produits spécialisés des opérations traditionnelles d'enveloppes.

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2019, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, plusieurs indicateurs démontraient que la diminution de volume dans l'industrie de l'enveloppe en Amérique du Nord devrait se poursuivre au cours des prochaines années. De plus, le volume de la Société avait diminué à un taux plus élevé qu'anticipé en 2018, menant la Société à réviser ses prévisions financières au quatrième trimestre de l'exercice 2018. À la suite de son test de dépréciation du goodwill en 2018, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de l'enveloppe, déterminée sur la base d'une valeur d'utilisation, était tombée sous sa valeur comptable au 31 décembre 2018. Par conséquent, la Société a enregistré une charge de dépréciation du goodwill, sans effet sur la trésorerie, de 16 137 000 \$ durant l'exercice 2018.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 31 décembre 2019, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les produits des activités ordinaires, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT de l'enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de gagner des parts du marché dans le marché américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT de l'emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié.

La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2019		2018	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôts	16,8 %	17,2 %	16,8 %	16,9 %
Taux d'imposition	26,0 %	26,0 %	26,0 %	26,5 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0) %	2,5 %	(3,0) %	2,5 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Sensibilité

UGT Enveloppe - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 17,4 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 3,7%, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2019.

UGT Emballage - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'emballage, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 17,6 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à 2,1%, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2019.

12. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Dettes fournisseurs	6 967 180	10 945 666
Rabais à payer	1 647 271	1 649 258
Charges à payer	6 855 878	7 212 155
	15 470 329	19 807 079

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 20 à 60 jours.

13. PROVISIONS

En 2018, la Société a adopté un plan d'optimisation de coût pour son UGT de l'enveloppe. Par conséquent, la Société a comptabilisé une provision pour indemnités de départ liée à certains employés licenciés.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 029 173	290 864
Règlement	—	(290 864)
Dépenses de restructuration (recouvrement) de l'année courante	(124 227)	1 218 945
Paiements au comptant	(897 125)	(189 772)
Solde à la fin de l'exercice	7 821	1 029 173

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

14. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

Le 7 mai 2019, la Société a conclu une convention de facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de quatre ans d'un montant de 115 millions de dollars, composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions de dollars et d'une facilité d'emprunt à terme de 35 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. Au 31 décembre 2019, la facilité d'emprunt à terme s'élevait à 33,3 millions de dollars. La facilité de crédit remplace la facilité de crédit renouvelable préexistante de 75 millions de dollars de Supremex. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 1,00 %, ou les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 2,25 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2019, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Facilité de crédit renouvelable	20 565 102	54 014 291
Facilité d'emprunt à terme	33 250 000	—
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(342 680)	(120 095)
	53 472 422	53 894 196
Portion courante	(3 500 000)	—
Tranche non courante de la facilité de crédit garantie	49 972 422	53 894 196

Le tableau suivant présente la conciliation entre les soldes d'ouverture et de fermeture de la facilité de crédit garantie:

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Facilité de crédit garantie, au début de l'exercice	53 894 196	42 830 886
Augmentation de la facilité d'emprunt à terme	35 000 000	—
Remboursement de la facilité d'emprunt à terme	(1 750 000)	—
(Diminution) augmentation de la facilité de crédit renouvelable	(33 449 189)	10 994 682
Frais de financement reportés	(411 217)	—
Amortissement des frais de financement reportés	188 632	68 628
Facilité de crédit garantie, à la fin de l'exercice	53 472 422	53 894 196

Au 31 décembre 2019, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$ (2018 – 10 000 \$).

Au 31 décembre 2019, le taux d'intérêt effectif sur la facilité de crédit garantie était de 3,52 % (4,01 % au 31 décembre 2018).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Les frais de financement sont comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Intérêts sur la facilité de crédit garantie	2 235 677	1 901 148
Intérêts sur les obligations locatives	1 171 407	—
Revenus d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 9)	(163 100)	(129 900)
Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 9)	7 400	6 900
Autres revenus d'intérêts	(5 158)	(5 141)
Amortissement des frais de financement reportés	188 632	68 628
	3 434 858	1 841 635

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Charge d'impôts exigibles :		
Charge d'impôts exigibles	2 749 144	4 703 204
Charge d'impôt différé :		
(Renversement des) différences temporaires	308 288	(628 695)
Charge d'impôts sur le résultat	3 057 432	4 074 509

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Charge d'impôt différé attribuable aux gains actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies	764 821	176 247
(Recouvrement) charge d'impôt différé attribuable aux (pertes) gains actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	(3 089)	1 822
Charge d'impôt différé enregistré directement dans les autres éléments du résultat global	761 732	178 069

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2019 \$	2018 \$
Résultat (perte) avant les impôts sur le résultat	10 145 333	(718 601)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26,1 % (2018 – 26,1 %)	2 648 452	(187 410)
Effet du changement de taux d'imposition en vigueur	(118 971)	(55 240)
Impact de la dépréciation du goodwill non déductible aux fins de l'impôt	—	4 208 505
Différentiel de taux d'impôt des filiales	75 609	19 865
Dépenses non déductibles et autres	452 342	88 789
Charge d'impôts sur le résultat	3 057 432	4 074 509

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Actifs d'impôt différé				
Goodwill	689 187	850 569	160 130	179 304
Actifs au titre de droits d'utilisation	167 423	—	(168 176)	—
Autre	92 266	390 126	298 053	(165 714)
Pertes autres qu'en capital	861 931	1 133 511	245 077	(889 694)
	1 810 807	2 374 206	535 084	(876 104)
Passifs d'impôt différé				
Actif au titre des prestations de retraite constituées	1 887 086	1 152 151	29 886	36 309
Immobilisations corporelles	5 239 608	4 972 787	(305 991)	(632 205)
Immobilisations incorporelles	2 787 497	3 291 783	495 601	349 239
Autre	84 239	230 735	7 300	(752)
	9 998 430	9 647 456	226 796	(247 409)
Charge (recouvrement) d'impôt différé			308 288	(628 695)
Passif d'impôt différé, montant net	(8 187 623)	(7 273 250)		

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2019 \$	2018 \$
Solde au début de l'exercice	(7 273 250)	(5 808 186)
(Charge) recouvrement d'impôts au cours de l'exercice enregistré dans l'état consolidé des résultats	(308 288)	628 695
Charge d'impôt enregistrée dans les autres éléments du résultat global	(761 732)	(178 069)
Impôt différé provenant des acquisitions d'entreprises (note 5)	—	(1 845 447)
Autre	121 127	—
Écart de conversion sur l'impôt différé	34 520	(70 243)
Solde à la fin de l'exercice	(8 187 623)	(7 273 250)

16. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde au 31 décembre 2017	28 405 469	9 695 439
Rachat d'actions pour annulation	(125 000)	(42 665)
Solde au 31 décembre 2018	28 280 469	9 652 774
Rachat d'actions pour annulation	(150 000)	(51 198)
Solde au 31 décembre 2019	28 130 469	9 601 576

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a racheté 150 000 (2018 – 125 000) actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions pour une contrepartie de 424 633 \$ (2018 – 431 840 \$). L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur la valeur comptable moyenne de 373 435 \$ (2018 – 389 175 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

Le 15 décembre 2015, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour les membres du conseil d'administration. Le régime UAD permet aux participants de recevoir, en tant que membre du conseil d'administration, une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Le passif attribuable au régime de 504 428 \$ (2018 – 305 647 \$) est présenté dans les Dettes fournisseurs et charges à payer.

La charge de rémunération liée aux UAD durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est élevée à 132 729 \$ (2018 – revenu de 3 604 \$) et est présentée dans les frais de vente et d'administration.

17. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2019 \$	2018 \$
Salaires	48 417 724	49 855 038
Charges sociales	7 972 340	7 727 919
Charge attribuables aux régimes de retraite (note 9)	1 498 100	1 475 000
Charges d'avantages du personnel	57 888 164	59 057 957
Matières premières et autres achats	85 996 362	86 030 590
Autres	22 436 539	25 913 811
	166 321 065	171 002 358

18. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2019	29 mars 2019	12 avril 2019	0,065	1 837 697
7 mai 2019	28 juin 2019	16 juillet 2019	0,065	1 830 173
1 août 2019	30 septembre 2019	16 octobre 2019	0,065	1 828 481
13 novembre 2019	31 décembre 2019	16 janvier 2020	0,065	1 828 481
Total				7 324 832

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2018	29 mars 2018	13 avril 2018	0,065	1 846 355
8 mai 2018	29 juin 2018	17 juillet 2018	0,065	1 839 856
2 août 2018	28 septembre 2018	12 octobre 2018	0,065	1 838 230
8 novembre 2018	31 décembre 2018	16 janvier 2019	0,065	1 838 230
Total				7 362 671

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société incluant les membres du conseil d'administration est comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Avantages sociaux à court terme	1 762 662	1 549 767
Avantages postérieurs à l'emploi	60 947	77 487
	1 823 609	1 627 254

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états consolidés de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2019	Actifs au coût amorti \$	Passifs au coût amorti \$	Total \$
Trésorerie	2 222 889	—	2 222 889
Créances clients	22 340 239	—	22 340 239
Autres actifs	467 272	—	467 272
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	—	(15 009 949)	(15 009 949)
Dividende à payer	—	(1 828 481)	(1 828 481)
Provisions	—	(7 821)	(7 821)
Facilité de crédit garantie	—	(53 815 102)	(53 815 102)
Total	25 030 400	(70 661 353)	(45 630 953)

31 décembre 2018	Actifs au coût amorti \$	Passifs au coût amorti \$	Total \$
Trésorerie	308 941	—	308 941
Créances clients	26 518 240	—	26 518 240
Autres actifs	828 979	—	828 979
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	—	(19 060 879)	(19 060 879)
Dividende à payer	—	(1 838 230)	(1 838 230)
Provisions	—	(1 029 173)	(1 029 173)
Facilité de crédit garantie	—	(54 014 291)	(54 014 291)
Total	27 656 160	(75 942 573)	(48 286 413)

Justes valeurs

La valeur comptable de la facilité de crédit garantie se rapproche de sa juste valeur compte tenu du taux d'intérêt variable qu'elle porte.

Pour la facilité de crédit garantie, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses produits, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans les principales banques canadiennes et dans leurs filiales US.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2019 et 2018, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était approximativement 5% du total des créances clients (voir note 6). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie.

Risque d'illiquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à sa facilité de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et des obligations locatives selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2019	Moins de 1 an \$	1 - 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	15 009 949	—	—	15 009 949
Dividende à payer	1 828 481	—	—	1 828 481
Provisions	7 821	—	—	7 821
Facilité de crédit garantie	3 500 000	50 315 102	—	53 815 102
Obligations locatives	5 109 732	15 495 025	7 408 837	28 013 594
	25 455 983	65 810 127	7 408 837	98 674 947
31 décembre 2018	Moins de 1 an \$	1 - 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	19 060 879	—	—	19 060 879
Dividende à payer	1 838 230	—	—	1 838 230
Provisions	1 029 173	—	—	1 029 173
Facilité de crédit garantie	—	54 014 291	—	54 014 291
	21 928 282	54 014 291	—	75 942 573

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur sa facilité de crédit garantie. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les produits réalisés sur sa trésorerie.

La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2019, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 aurait été supérieur ou inférieur de 274 668 \$ (2018 – 206 464 \$).

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2019, les actifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 5 958 064 \$ (2018 – 4 848 743 \$).

Le 31 décembre 2019, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 297 903 \$ (2018 – 242 437 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la hausse ou à la baisse de 282 778 \$ (2018 – 376 169 \$).

21. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et de la facilité de crédit garantie. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu de sa facilité de crédit garantie;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et sa capacité et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios de facilité de crédit garantie / BAIIA et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et d'une facilité de crédit garantie, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Facilité de crédit garantie	53 472 422	53 894 196
Trésorerie	(2 222 889)	(308 941)
Dette nette	51 249 533	53 585 255
Capitaux propres	76 473 099	75 661 294

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans son entente de facilité de crédit garantie.

22. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activités : la fabrication et la vente d'enveloppes et la fabrication et la vente de produits d'emballages et de produits spécialisés.

L'information sectorielle a été préparée en utilisant les conventions comptables décrites à la note 2 – Principales méthodes comptables.

Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation sectoriel avant amortissement, autres items et charges corporatives non allouées at autres.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

			2019 \$
	Enveloppe	Emballage et produits spécialisés	Total
Produits des activités ordinaires	137 123 378	54 545 774	191 669 152
Charges d'exploitation	100 038 824	44 652 076	144 690 900
Frais de vente et d'administration	13 906 529	5 252 276	19 158 805
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres⁽¹⁾	23 178 025	4 641 422	27 819 447
Charges corporatives non allouées et autres			2 471 360
Amortissement des immobilisations corporelles			4 837 189
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation			4 696 686
Amortissement de immobilisations incorporelles			2 193 257
Perte à la cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation			164 991
Recouvrement de dépenses de restructuration			(124 227)
Frais de financement net			3 434 858
Résultat avant impôts sur le résultat			10 145 333
			2018 \$
	Enveloppe	Emballage et produits spécialisés	Total
Produits des activités ordinaires	138 200 941	56 886 339	195 087 280
Charges d'exploitation	102 914 811	44 249 818	147 164 629
Frais de vente et d'administration	15 252 372	5 936 197	21 188 569
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres⁽¹⁾	20 033 758	6 700 324	26 734 082
Charges corporatives non allouées et autres			2 649 160
Amortissement des immobilisations corporelles			4 295 024
Amortissement des immobilisations incorporelles			2,088 659
Perte à la cession d'immobilisations corporelles			(777 740)
Dépréciation du goodwill			16 137 000
Charges de restructuration			1 218 945
Frais de financement net			1 841 635
Perte avant impôts sur le résultat			(718 601)

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le résultat d'exploitation avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société.

Au 31 décembre 2019, les actifs non courants de la Société totalisaient 114 529 278 \$ au Canada et 16 065 994 \$ aux États-Unis (94 532 165 \$ et 11 875 693 \$ au 31 décembre 2018, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 130 921 866 \$ au Canada et 60 747 286 \$ aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, selon l'emplacement des clients (2018 - 130 005 492 \$ au Canada et 65 081 788 \$ aux États-Unis).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2019 et 2018

23. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. La Société croit que le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties sous contrats de location

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des contrats de location qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser les contreparties pour les coûts et les pertes encourus à la suite de divers événements, notamment les violations des déclarations et garanties, la perte ou les dommages matériels, les réclamations pouvant survenir lors de la prestation de services et les responsabilités environnementales. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant total éventuel qu'elle pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2019, la Société n'avait comptabilisé aucun passif lié à ces indemnités.

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 18 février 2020, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Royal Enveloppe Itée et d'Enveloppe Royal inc., l'un des principaux fabricants et imprimeurs d'enveloppes de l'Est du Canada, pour un prix d'achat de 27,4 millions de dollars.

Le 20 février 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2020.